

Carlos FERNANDEZ, Jean-Claude TERRIÈRE.

**« Libération »
Du Sud de la Loire.
Le 29 août 1944.**

Une Mémoire volée ?

**Carlos Fernandez et Jean-Claude Terrière sont membres actifs du Comité
Départemental du Souvenir des Fusillés de Nantes et Châteaubriant et de la
Résistance en Loire-Inférieure.**

Chercheurs ils sont aussi les auteurs de plusieurs ouvrages.

Carlos Fernandez, auteur de :

- . *Sur la route des Sables, Centre d'histoire du travail, 1998.*
- . *Contribution à l'ouvrage collectif sous la direction d'Alain Croix: Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours. P.U.R. et Asso. Nantes Histoire. 2007.*
- . *DE LA GUERRE D'ESPAGNE...A LA RESISTANCE. Comité du Souvenir, 2010.*
- . *Contribution à l'ouvrage collectif: LE DICTIONNAIRE DE NANTES, P.U.R. 2013.*

Jean-Claude Terrière, auteur de :

- . *La Résistance en Loire-Inférieure. On l'appelait Xavier-Dick. Éditions Geste Édition. 2006.*
- . *12 août 1944. Nantes ville libre. Éditions Geste Édition. 2012.*

SOMMAIRE.

Découverte de nouvelles archives -----	3
Recherches aux Archives Municipales de Vertou -----	4
A propos d'excès de toutes sortes-----	7
Recherche dans les Archives du Comité d'Histoire de la seconde Guerre mondiale -----	7
Libération de Vertou le 29 août 1944 par la compagnie du Lieutenant Vincent ? -----	8
Présence d'une gendarmerie à Vertou -----	12
Rapport de Joseph Vincent avec Maurice Daniel ? -----	19
Des notes et des courriers belliqueux -----	20
D'autres courriers posent questions-----	25
Annexe 1 -----	27
Liste des noms cités par Joseph Vincent dans sa plaquette, introuvables et, ou, non répertoriés dans le « Fond Luce » -----	27
Abordons, maintenant, les noms en lien ou qui auraient pu l'être dans ce « Fond Luce » avec la plaquette de Joseph Vincent -----	29
Annexe 2. La confusion des grades ! -----	36

Découverte de nouvelles archives.

La découverte de nouvelles archives officielles des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), conservées par un de ceux qui a été acteur de cette époque, apporte des éléments nouveaux permettant ainsi de reconstruire cette période.

Ce témoin se nomme Gaston Langlais. Il a appartenu à la 1^{ère} Section de la 1^{ère} Compagnie du 5^{ème} Bataillon FFI qui a occupé le Sud-Loire sous la responsabilité du capitaine Thomas Maisonneuve alias Myosotis.

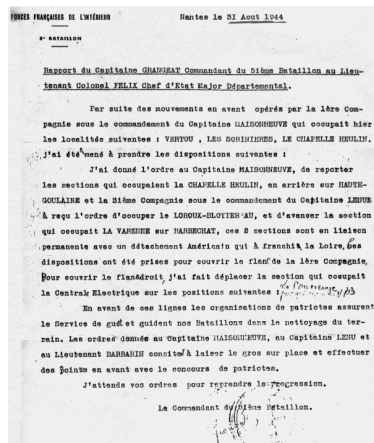
Ces archives sont composées d'un rapport des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) daté du 31 août 1944, portant le cachet du 5^{ème} Bataillon ainsi que la signature de son commandant Gilbert Grangeat, adressé au Chef d'État Major Départemental des FFI le Colonel Jacques Chombart de Lauwe alias Félix, dans lequel il est expliqué la situation de cette 1^{ère} Compagnie à la date du 30 août 1944, avec l'occupation des communes de Vertou, Les Sorinières, La Chapelle Heulin, Haute-Goulaine.

Dans celui-ci il est précisé également que les sections sont en liaison permanente avec un détachement Américain qui a franchi la Loire.

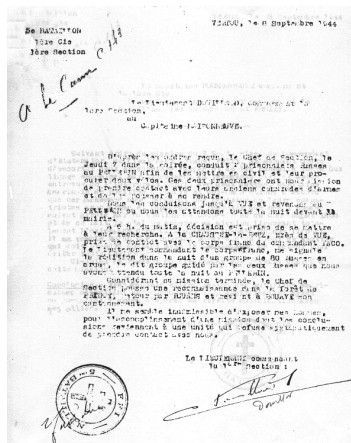
Le P.C. de cette 1^{ère} Compagnie est installé à Vertou, puisque deux autres archives FFI portant toujours le cachet du 5^{ème} Bataillon, composées de deux rapports, sont datées également de cette commune.

Un premier rapport établi le 8 septembre 1944 par le Lieutenant Douillard, commandant la 1^{ère} Section, adressé au Capitaine Maisonneuve rend compte d'une mission sur la commune du Pellerin.

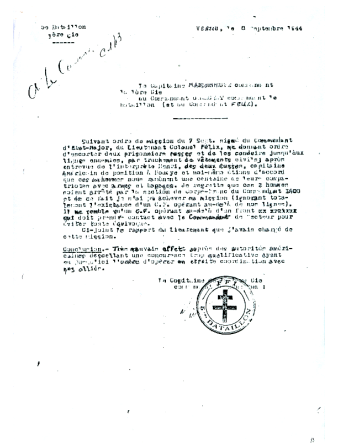
Un deuxième rapport du Capitaine Thomas Maisonneuve, établi le 8 septembre 1944 et adressé au commandant Grangeat commandant le Bataillon (et au commandant Félix) rend compte de la mission du Lieutenant Douillard.



Rapport Gilbert Grangeat



Rapport Douillard



Rapport Thomas Maisonneuve

Mais pour en arriver à cette date du 30 août il faut savoir que le 29 août, appuyée par un Groupe de soldats américains, la 1^{ère} Compagnie a traversé la Loire.

Page 3 sur 34 Dans un témoignage, Victor Gonin l'adjoint de Gilbert Grangeat raconte :

« Libération » Du Sud Loire le 29 Août 1944 Une Mémoire Volée ? de Carlos Fernandez et Jean Claude Terrière.

Edition du Comité départemental du Souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure

« Le 29 août, une reconnaissance par barque au sud de la Loire nous permet de constater le repli des Allemands et nous occupons aussitôt la rive sud et Rezé avec l'appui des Américains».

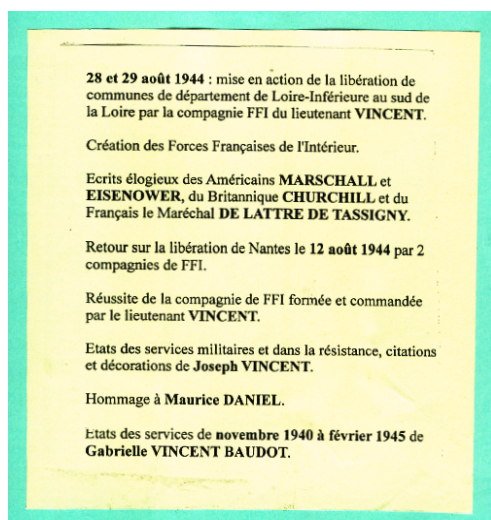
Recherches aux Archives Municipales de Vertou.

Afin d'approfondir ce travail de Mémoire, nous avons effectué des recherches aux Archives municipales de Nantes (A.M.N.) aux Archives Départementales de Loire-Atlantique (A.D.L.A.), aux Archives du Service Historique de la Défense situé au château Vincennes (S.H.D. – Vincennes).

Nous avons débuté ces recherches par une visite aux Archives Municipales de Vertou où, en principe, des documents relatant cette période sont déposés.

Une première surprise nous attend.

Aucun document, aucune archive, aucun texte officiel y compris ceux émanant de la commune de Vertou elle-même, n'existe.



Pourquoi ce vide, cette absence ?

Où se trouve toute cette information ?

Seule, figure une plaquette de 38 pages, relatant le parcours de la Compagnie FFI du lieutenant Vincent (Joseph) concernant la libération du Sud Loire, que nous avons numéroté de 1 à 38, portant en 2^{ème} page de présentation le titre de :

*« 28 / 29 août 1944. Libération. Vertou et vignoble. Saint-Sébastien/Loire. Basse-Goulaine. Haute-Goulaine. Sud de Nantes. Pont-Rousseau. Clisson. Compagnie du **Lieutenant VINCENT**. 3^{ème} Compagnie du 4^{ème} Bataillon ».*

Dans cette plaquette, aucune référence aux Archives Départementales ou Archives Municipales, à des archives officielles auxquelles **Joseph Vincent** fait pourtant référence : décision du Comité Départemental de Libération dans sa séance du 14 août, délégation provisoire d'autorité sur le Sud-Loire délivré par le commandant Bourse, rapports de gendarmerie, etc... .

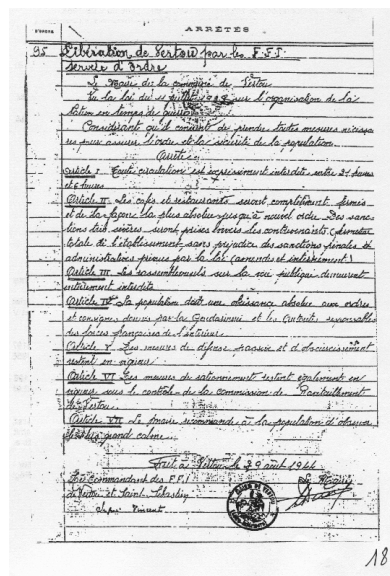
Aucunes photocopies d'originaux, excepté à la 18^{ème} page avec un

document établi par le maire de Vertou en date du 29 août 1944, intitulé : « Libération de Vertou par les FFI. Service d'ordre » et adressé au commandant des FFI de Vertou et Saint-Sébastien suivi d'un paragraphe « signé Vincent ».

Questions :

Où est l'original, sachant qu'après visite aux Archives Municipales de Vertou, celui-ci a disparu ?

Pourquoi « signé Vincent », et non pas une signature, comme celle du maire en bas du document.



Est-on en droit de s'interroger sur la validité de cette signature ?

A la lecture de cette Plaquette, à aucun moment il est fait référence, comme indiqué dans les rapports FFI, que le PC de la 1^{ère} Compagnie du 5^{ème} Bataillon FFI, sous la responsabilité du capitaine Thomas Maisonneuve alias Myosotis, avait été établi à Vertou.

Seule allusion à la présence du 5^{ème} Bataillon, à la 16^{ème} page : « La compagnie Myosotis du 5^{ème} Bataillon traversa la Loire dans la matinée du 29 août venant de Nantes. La section de l'adjudant-chef Ploteau parvint à Vertou vers 16 Heures ».

A aucun moment non plus il est rappelé que cette 1^{ère} Compagnie, à la date du 30 août 1944, occupait non seulement la commune de Vertou, mais aussi celles des Sorinières, La Chapelle Heulin, Haute-Goulaine.

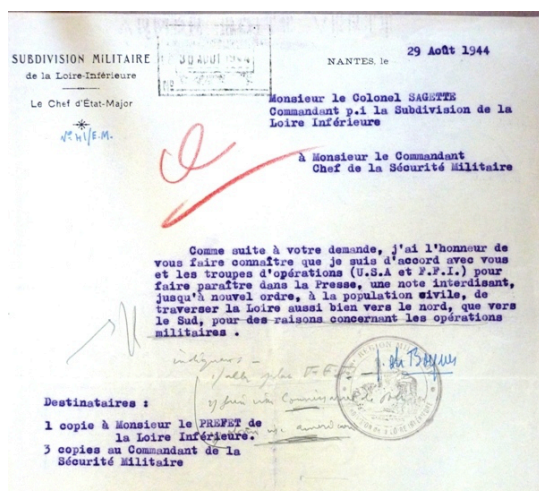
Par contre, alors que dans le rapport de Grangeat il est noté « que les sections sont en liaison permanente avec un détachement Américain qui a franchi la Loire », Joseph Vincent écrit à la 4^{ème} page « *Et la libération du Sud a été faite sans qu'un seul Américain n'ait franchi la Loire* »

Joseph Vincent détient-il un document lui permettant d'affirmer cet écrit ?

Et, malgré les écrits de Joseph Vincent, même s'il n'est pas précisé que les Américains étaient appelés à traverser la Loire avec les F.F.I., une note datée du 29 août 1944 émanant du colonel Sagette commandant la Subdivision de la Loire-Inférieure et adressée au commandant chef de la sécurité militaire,

précise bien la coordination qui existe entre les USA et les FFI, en vue d'opérations militaires afin de traverser la Loire : « *Comme suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis d'accord avec vous et les troupes d'opérations (U.S.A. et F.F.I.) pour faire paraître dans la Presse, une note interdisant, jusqu'à nouvel ordre, à la population civile, de traverser la*

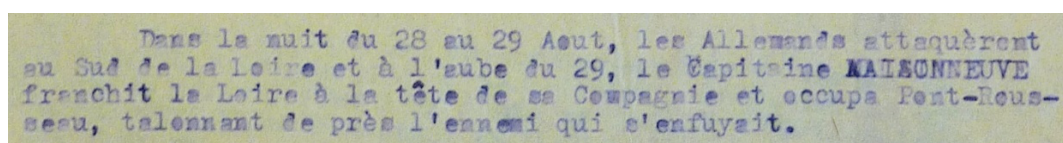
Loire aussi bien vers le nord, que vers le sud, pour des raisons concernant les opérations militaires »



Les américains sont donc bien présents, comme le souligne Victor Gonin, l'adjoint de Gilbert Grangeat, dans son témoignage « *nous occupons aussitôt la rive sud et Rezé avec l'appui des Américains* ».

Dans un rapport, figurant dans les archives de Vincennes Cote GR 13 P 153, allant du 15 juin 1944 au 1^{er} janvier 1945 et concernant la Région M3 Loire-Inférieure, enregistré le 2 mars 1945, il est noté :

« Dans la nuit du 28 au 29 août, les allemands attaquèrent au sud de la Loire et à l'aube du 29, le capitaine Maisonneuve franchit la Loire à la tête de sa compagnie et occupa Pont-Rousseau, talonnant de près l'ennemi qui s'enfuyait ».



Il est à citer également dans les dossiers documentaires des archives municipales de Nantes rubrique Chroniques de l'été 44, le témoignage de Fernand Soil, secrétaire général de la ville de Nantes, qui, durant toute la seconde guerre mondiale, dans le cadre de ses fonctions administratives, a consigné sur 475 petites feuilles de carnet ses notes journalières sur la vie et les événements à Nantes, auquel est adjoint un article de presse portant comme en-tête « ENFIN ! ...LA BANLIEU SUD est, à son tour « délivrée », dans lequel il est écrit à propos de la présence des américains :

« Premier Nantais à traverser la Loire, en compagnie des premiers soldats américains qui prirent pieds sur la rive de Pirmil, nous avons vu l'enthousiasme de cette foule heureuse de saluer nos alliés, elle attendait depuis tant d'heures, l'occasion de leur souhaiter la bienvenue »

La question qui se pose alors, s'agit-il d'une première tromperie ?

A propos d'excès de toutes sortes.

Un ancien Président de la Fédération Départementale des Anciens des Forces Françaises de l'Intérieur, Victor Gonin déjà cité plus haut à propos de la traversée de la Loire le 29 août 1944, dans un document de 4 pages intitulé « Réflexions sur la façon dont s'écrit parfois l'Histoire », avait déjà alerté certains des membres sur ces sujets

Quelques extraits :

« A la libération déjà, certains responsables, il faut bien le dire, ont voulu se donner de l'importance en signant très généreusement (c'est le moins que l'on puisse dire) des attestations de services dans la Résistance ou de titres au bénéfice de personnes qui ne le méritaient guère, ou pas du tout ».

« Je me fais cependant un devoir de noter au passage que certains authentiques Résistants n'ont pas hésité à recourir à cette méthode (avec succès, avouons-le) pour se parer de titres auxquels ils ne pouvaient normalement prétendre ou de responsabilités jamais assumées ».

« A force d'être relatées, ressassées même par ailleurs fait l'objet d'ouvrages ou d'articles, les histoires de la Résistance locale et des Maquis de la Région arrivent à être relativement bien connues, souvent avec assez de précision, et il devient aisé à quiconque en à l'occasion de s'en faire l'écho. D'autant plus aisé d'ailleurs si l'on y a été un peu mêlé. Ainsi, de fil en aiguille en arrive t'on à s'attribuer complètement et sans vergogne les actions et faits d'armes des camarades, leurs mérites, et même, avec le temps, a y croire !

On y croit si bien qu'à l'occasion de cérémonies ou commémoration certains n'hésitent pas à s'en vanter auprès des journalistes ou correspondants de presse tout heureux de « pondre » de la copie et qui ne se soucient »

« Mais par respect pour nos morts et leurs familles, nous ne pouvons absolument pas supporter les mensonges, les vantardises, les excès de toutes sortes qui tendent à banaliser ce que fut la Résistance et nous discréditent »

Vers qui était dirigé cet écrit ?

Recherche dans les Archives du Comité d'Histoire de la seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre d'un travail de Mémoire, nous est-il donc permis de nous poser des questions et de nous interroger sur la véracité des faits racontés par Joseph Vincent dans cette Plaque ?

D'autant plus, que devant la disparition inévitable des témoins de cette période, et devant le passéisme des autorités responsables de cette Mémoire, la banalisation de ces événements est et serait la pire des choses.

Il en va de la responsabilité morale vis à vis de la transmission de la

Mémoire de la Résistance, de la Mémoire de ceux qui ont participé activement à ces événements et dont les noms, eux, figurent dans des archives officielles des FFI.

Afin de répondre à toutes ces interrogations, nous avons été attentifs aux archives déposées par le Comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale (Loire-Inférieure).

Extrait du livre ADLA archives de la seconde guerre mondiale Tome III : page 17

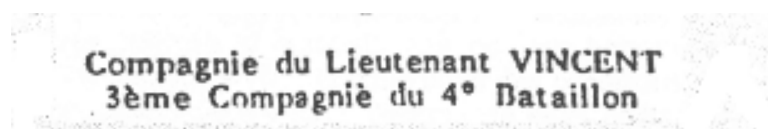
« Créé au lendemain de la guerre, l'objectif du Comité est de recueillir des témoignages sur l'ensemble de cette période. Fruit de la collecte de renseignements réalisée localement auprès des acteurs de la période, ou provenant d'archives publiques, ce fonds aborde des thèmes très variés avec néanmoins une préférence pour tout ce qui touche à la Résistance ».

Libération de VERTOU le 29 août 1944 Par la compagnie du Lieutenant VINCENT ?

Pour étayer le bien fondé de ses écrits, ne serait-il pas souhaitable qu'il apporte publiquement les « archives officielles » concernant ce 4^{ème} Bataillon FFI, concernant ses relations avec l'Etat-major FFI de la Place de Nantes, etc.....

D'autant plus que l'année 2014 est l'année célébrant le 70^{ème} anniversaire de la « Libération ».

A la 2^{ème} page de la plaquette :



Ce 4^{ème} Bataillon FFI : où se trouve son Procès-Verbal de formation établi par la 4^{ème} Région militaire, avec sa date de formation, sa composition avec la liste nominative des officiers et sous-officiers, comme celui concernant la formation du 5^{ème} Bataillon FFI à la date du 12 août 1944, avec les noms de : Gilbert Grangeat son commandant, Victor Gonin, Thomas Maisonneuve, Armand Le Nue, Jacques Chombart de Lauwe alias Félix, Joseph Legoux, etc.....

A la 5^{ème} Page :

Historique : Après les arrestations de Janvier et Avril 1944, le Commandement départemental de l'ARMEE SECRETE de l'OUEST est assuré successivement par le Commandant Monin, le Lt-colonel Zingerlin, le Lt-colonel Michaud-Dariès, le colonel Desportes-Kinley (rejeté par De Gaulle comme étant favorable à la mise en place d'un gouvernement pro-américain après la libération de la France).

En septembre 1943, François-Jacques Kresser-Desportes alias Kinley est nommé par Londres officier instructeur des écoles de cadres qui formaient l'ossature des maquis du Jura, et a formé deux promotions de



Collection Jean-Claude Terrière, Famille Kresser-Desportes.

jeunes officiers destinées à fournir des instructeurs qualifiés dans les différents Maquis de France : Promotion Estienne D'Orves et Promotion Gabriel Péri.

Début Mars 1944, en accord avec Londres, il est désigné afin de réorganiser la Région FFI M3 (Maine -et-Loire, Loire -Inférieure, Vendée), durement éprouvée par l'activité de la Gestapo avec l'arrestation, dans la région Nantaise, d'une vingtaine de cadres de l'Armée Secrète fin Janvier 1944.

Le 18 septembre 1944, il est à l'état-major national FFI à Paris.

Début Mars 1944, le Lt-colonel Zengerlin charge le Commandant Vincent de son Etat-major de contacter les Résistants du Vignoble. Vincent forme avec eux les Groupes de VERTOU (Capitaine Simon) - MAISON-sur-SEVRE (Docteur Stein) - LE PALLET (Sergent Bernard) - VALLET (Sergent- Chef Pineau) - LE BIGNON (Sergent Bernard) - LA HAIE-FOUASSIERE (Maréchal-des logis-Chef Batard) - SAINT-SEBASTIEN (Sergent Rouleau) - BASSE et HAUTE GOULAIN (Sergent Lebrun) - CLISSON (Adjudant-chef de réserve d'aviation Luc). Les cadres du Groupe sébastienais émigrent vers le 2ème Bataillon F.F.I. de Vendée après le bombardement du Bourg le 7 Juin. Le Sergent Monnier reforme le Groupe et en prend le commandement.

Parlant du Lt-colonel Zengerlin, aucun document ne vient confirmer cette mission donnée à Joseph Vincent.

D'autant qu'à la suite des arrestations d'une vingtaine de cadres de l'Armée Secrète fin janvier 1944, Zengerlin s'est réfugié en Vendée pour ensuite passer au Maquis du Loiret, et est remplacé par Dariès vers la mi-février 1944 (Libération-Nord, Historique. A.D.L.A. 27 J 58)

Il est à noter aussi que dans un rapport rédigé par Zengerlin lui-même, à la date du 18 juin 1946 (A.M.N. 9 Z 6) intitulé « Rapport d'activité durant la clandestinité » le nom de Joseph Vincent n'y figure pas.

Quant aux noms de Pineau pour le Groupe de Vallet et celui de Luc pour celui de Clisson, sachant que des archives les concernant figurent bien aux A.D.L.A. 44 avec un dossier cote 27 J 52 pour Pineau (René ?) et un dossier Cote 27 J 51 pour Luc (Camille ?), le nom de Joseph Vincent ne figure nulle part dans leur déposition.

Nota : Le « Commandant » Vincent, Gardien de la Paix au Commissariat Central de la rue Garde-Dieu à Nantes, a toujours circulé avant le 27 Août en tenue de policier, à bicyclette et muni d'un « Ausweis » délivré par les autorités allemandes ce qui lui a facilité ses traversées de la Loire dans les deux sens, et l'Ordre de Mission donné par le Colonel Félix Commandant des F.F.I. de Loire Inférieure ses entrées dans les organismes divers. Les gendarmes, au courant de l'activité des résistants dans leur commune, ne les ont jamais inquiétés et leur ont même fourni de précieux renseignements

Là encore cela n'est pas plausible puisque le Commissaire Central de la police (le chef hiérarchique de Joseph Vincent) signale :

« Le 22 août courant, j'ai constaté l'absence d'une grande partie du personnel du Corps Urbain de la Police.

Il m'a été signalé que la plupart des absents s'étaient mis à la disposition du Chef des F.F.I. et continuaient de servir sous ses ordres. D'autres habitants sur la rive gauche de la Loire, ont été isolés du reste de la ville par la destruction du Pont de Pirmil et n'ont pu rallier le Commissariat Central. Il m'est impossible d'avoir de leurs nouvelles du fait de l'occupation allemande qui continue dans ce secteur » (A.D.L.A. 1623 W 49).

De son côté le Chef d'Escadron de la Gendarmerie, Lecomte, précise en date du 26 août 1944 :

« Nantes : une personne digne de foi qui vient de franchir la Loire à Champtoceaux a déclaré qu'elle n'avait rencontré sur sa route depuis Rocheservière, aucun allemand. A Pont-Rousseau elle a vu un groupe de 7 ou 8 allemands occupés à miner le pont de Pont-Rousseau. Il lui a semblé que dans cette dernière localité l'ennemi était en très petit nombre.

Cette personne a vu les brigades de Clisson, Vertou, Pont-Rousseau et le Loroux-Bottreau. Le personnel a bon moral » (S.M.D. - Vincennes : 44 E 41).

Pour ce qui est de « l'ordre de mission donné par le Colonel Félix », où se trouve ce document ?

Décisions prises par le « Comité Départemental de Libération » :

Début Juillet, le Commandant Bourse convoque Vincent chez le lieutenant Rio rue Paul Bellamy, où se sont réunis des responsables de « Mouvements » : Bourse, Brandt, Chudeau « Armée Secrète », Rio et les frères Joubert de « Libé-Nord », Walter et Jousset de « Résistance », Buzaret de « Résistance Police ».

Vincent fournit toutes explications sur l'Organisation, la Sécurité, les Effectifs, le degré d'entraînement des hommes de ses Groupes. Une deuxième réunion se tient trois jours après chez le lieutenant Brandt rue Gambetta avec les mêmes participants. Il y est décidé que la « Compagnie des F.F.I. de Vertou » serait créée le 1er Août et que le Commandant Vincent en assurerait le commandement. Cette décision a été entérinée par le Comité Départemental de Libération dans sa séance du 14 Août.

Au sujet de Bourse (Guy, arrêté le 8 juillet 1944, transféré à la prison d'Angers le 18 juillet, libéré le 9 août. Il est nommé Commandant chargé des affaires civiles de Nantes du 13 août au 31 octobre 1944), il est bon de rappeler que celui-ci a versé des documents aux archives Départementales, cote 27 J 56 et 27 J 46-54, et que le nom de Joseph Vincent et la narration de cet événement pourtant si important, ne figurent pas dans les différents textes.

Dans un document versé aux Archives municipales par Joseph Vincent, cote 9 Z 13, il est noté « remplaçant le Cdt Bourse incarcéré ».

Aucune trace dans les archives de Guy Bourse.

En ce qui concerne la délibération du Comité Départementale de Libération, où est-elle ?

Pour notre part, nous avons consulté les archives du Comité Départemental de la Libération (A.D.L.A. cote 10 W 1 à 5). S'il y a eu une réunion du CDL le 12 août 1944 qui confirme simplement la composition de son bureau, nous n'avons pas trouvé de compte-rendu d'une réunion qui se serait tenu le 14 août 1944 et qui aurait soi-disant entériné la « Compagnie des FFI de Vertou ».

Quant au nom de Chudeau « Armée Secrète », dans les archives du Mouvement Libération-Nord Armée Secrète, il y a bien le nom de Chudeau avec comme prénom André, qui lui aussi a versé son témoignage aux A.D.L.A. 44 un dossier cote 27 J 52 dans lequel le nom de Vincent ne figure pas.

A la 6^{ème} page.

Le 12 Août, Vincent se rend au 11ème Corps d'Armées à NANTES d'où il rapporte au sud une « Délégation Provisoire d'Autorité sur le sud Loire » délivrée par le Commandant Bourse, chef de la Sécurité Militaire, pour prendre effet du jour où le sud serait libéré, et des consignes de la Préfecture et de l'Hôtel de Ville, d'accord pour que soit mis en place un Organisme chargé des questions administratives, du Maintien de l'Ordre et du Ravitaillement de la Population. Le Commissaire de Police de REZE est chargé de le mettre en place.

Où est ce document ?

Sur cet événement important, il n'y a rien de signifié dans le rapport journalier de Fernand Soil (Secrétaire Général de la ville de Nantes) rubrique «Chronique de l'été 44". Cette chronique est en ligne sur internet sur le site des Archives municipales.

Présence d'une gendarmerie à Vertou.

Dans les trois textes ci-dessous, dans lesquelles il est question de gendarmes et de gendarmerie, à aucun moment Vincent ne cite la présence d'une Brigade de Gendarmerie sur la commune de Vertou, et à aucun moment il ne cite le nom du responsable de celle-ci.

A la 10^{ème} page :

Faits marquants : (détail) : Le 18 Août, l'Equipe Le Coz traverse à la « Pierre-Levée » pour aller au « Locquidy » chercher des armes, en revient bredouille.

Le lendemain, l'Equipe Le Dunff refait le même chemin et, au « Locquidy » en prétextant un engagement au 5ème Bataillon, en rapporte 5 mitraillettes « Sten » avec des munitions. - A peine arrivé à Vertou, en voulant faire le malin, Le Dunff se tire une balle entre deux doigts de pieds, sans trop de bobo heureusement. Transporté au cabinet du docteur Lorrain il y est soigné et rentre à son domicile.

Deux gendarmes, avertis par on ne sait qui, viennent aux nouvelles. Vincent les met au courant; aucune écriture n'a été portée sur la « main-courante » de la gendarmerie.

A la 12^{ème} page :

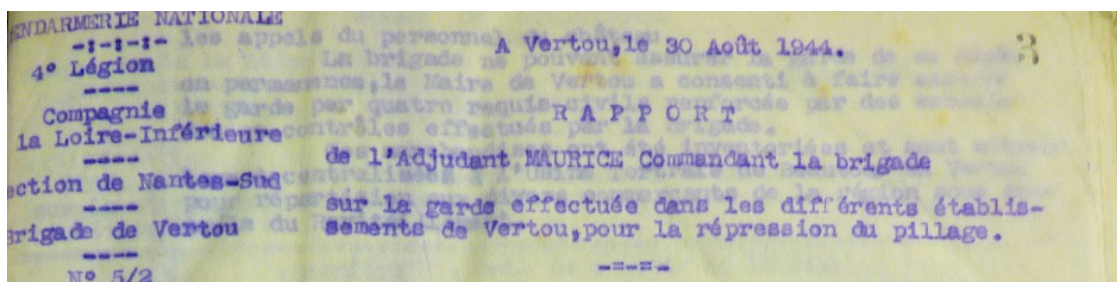
La Libération : Dès le matin du 28 Août, les renseignements émanant de la Gendarmerie et des riverains des routes de Clisson et des Sorinières donnent à penser que l'exode allemand est commencé... la Grande débandade ! ...Les fuyards (pas un seul marin), menacent, volent, pillent, saccagent...

A la 14^{ème} page :

Les rapports de gendarmerie du 29 Août à 6 heures du matin font état qu'il n'y a plus d'allemands à Rezé, Saint-Sébastien, les quartiers sud de Nantes et les communes du Vignoble

Pourtant, dans les Archives du Ministère de la Défense, Château de Vincennes, archives de la Gendarmerie, Cote 44 E 565, on retrouve différents rapports, notifiés :

Gouvernement Provisoire de la République Française / Gendarmerie Nationale / 4^{ème} Légion / Compagnie de la Loire Inférieure / Section de Nantes Sud / Brigade de Vertou, sous l'autorité de l'adjudant Maurice commandant la Brigade.



Notamment aux dates des : 6 juillet ; 3, 5, 8, 16, 20, 30, 31 août ; 6, 13 septembre 1944.

Cette gendarmerie, en 1944, est située au 22 rue de l'Île-de-France.

Rappelons enfin que le camp des Verreries est abandonné par les allemands le 24 août 1944 et non le 28 comme l'écrit Joseph Vincent (S.H.D. Vincennes 44 E 565).

A la 12^{ème} page :

Le Groupe de 9 du Docteur Stein de Maisdon-sur-Sèvre, file sur Aigrefeuille, mais reste en observation, des allemands se trouvant sur les lieux de la destruction de leur convoi... Un peu plus tard, l'endroit étant dégagé, le Groupe y fait 1 prisonnier, rejoint Vertou en ratissant Château-Thébaud.

Ces lieux sont déjà sécurisés depuis le 24 août par la gendarmerie qui précise (S.H.D. Vincennes cote 44 E 565).

« Le service de garde a été assuré du 24 août à 10h15 au 25 août à 21H ... La brigade ne pouvant assurer la garde de ce dépôt en permanence, le Maire de Vertou a consenti à faire assurer la garde par quatre requis civils renforcée par des embuscades et contrôles effectués par la brigade ».

Il n'est nullement question, ici, d'un groupe de F.F.I. de 15 personnes.

A la 14^{ème} page :

Vers 3 heures du matin, un camion « plein d'hommes en noir avec des grands chapeaux » selon un témoin, arrive en bas du Chêne où les frères André et Georges Grimaud et Le Squère sont en faction ; les apercevant, le conducteur fait demi-tour et le camion s'en va ! ...c'était vraisemblablement la « Milice qui fichait le camp ». Des miliciens auraient été arrêtés dans l'après-midi du 29 par la Section du Lieutenant Dugusclin du 5^e bataillon.

Aux A.D.L.A. 44 cote 27 J 48 des dossiers aux noms d'André et Georges Grimaud y sont archivés. Le nom de Vincent ne figure pas dans leur déposition.

Les rapports de gendarmerie du 29 Août à 6 heures du matin font état qu'il n'y a plus d'allemands à Rezé, Saint-Sébastien, les quartiers sud de Nantes et les communes du Vignoble

Nous n'avons pas dû consulter les mêmes archives ! Pour notre part nous avons consulté TOUTES les archives de gendarmerie de Nantes et Sud-Loire de janvier à décembre 1944 (S.H.D. Vincennes : 15 dossiers).

Les rapports que citent Joseph Vincent n'existent pas !

Petit détail anecdotique : les rapports de gendarmerie n'indiquent jamais l'heure à laquelle ils sont rédigés !!!!

En réalité il y a deux rapports de gendarmerie datés du 30 août 1944 relatant le départ des allemands.

Le premier émane du Chef d'Escadron LECOMTE. Référence N° 90/2 et précise :

« Sud de La Loire Brigades libérées : Pont-Rousseau - Les Sorinières - Vertou - Aigrefeuille - Legé - Machecoul - St Philbert de Grand Lieu et Bouaye.

Renseignements sur l'ennemi : les allemands ont abandonné la rive gauche de La Loire au sud de Nantes au cours de la nuit du 28 au 29 août
Un groupe de F.F.I. de Basse-Indre a pris contact dans la nuit du 28 au 29 août avec une patrouille d'allemands au bourg de Brains, au sud du Pellerin. Les F.F.I. ont eu 2 blessés et ont fait 3 prisonniers dont un lieutenant ». (S.H.D. Vincennes 44 E 414).

Le second émane de l'Adjudant MAURICE Commandant de la Brigade de de gendarmerie de Vertou. Référence n° 5/2. Il nous informe que :

« L'armée allemande occupait le camp de Verreries de Bretagne près de la gare de Vertou

***Le 24 août**, vers 10h, apprenant le départ des allemands j'organisais immédiatement un service d'ordre avec tout le personnel de la brigade pour assurer la garde des denrées qui restaient ... »* (S.H.D. Vincennes 44 E 565).

Ce départ du 24 août de Vertou ne signifie pas le départ total des troupes allemandes dans le secteur. Elles évacueront totalement et définitivement le Sud-Loire dans la nuit du 28 au 29 août 1944.

Il faut aller glaner à la 17^{ème} page de la plaquette de Joseph Vincent cette phrase laconique : *« le 24 l'ennemi commence à se replier vers le pays de Retz ».*

Or le départ des allemands du camp de la Verreries à Vertou, à cette date, est un fait majeur pour cette ville que l'auteur semble ignorer ou minimiser. Dans quel but ?

A la 16^{ème} page :

La Compagnie « Myosotis » du 5^e Bataillon traversa la Loire dans la matinée du 29 Août, venant de Nantes. La Section de l'Adjudant-chef Ploteau parvint à Vertou vers 16 heures. Vincent la fit installer à l'Ecole des garçons et lui confia la garde de 21 prisonniers et de 3 points sensibles.

L'Adjudant - Chef Ploteau ?

Quel est cet autre personnage à « la tête d'une unité des F.F.I. » dont nous n'avons trouvé aucune trace dans toutes les archives consultées.

S'agit-il, là encore, d'un personnage fantasmé par Joseph Vincent ? Aux historiens d'élucider cet autre mystère.

En ce qui concerne la garde de 21 prisonniers, deux remarques s'imposent :

La première concerne la brigade de gendarmerie de Vertou qui doit être une bien piètre brigade. Elle ignore tout de ce qui se passe sur son territoire puisque qu'aucun rapport ne fait état de la présence de ces 21 prisonniers et encore moins de l'occupation de l'Ecole des garçons par une section (F.F.I.) d'un Adjudant - Chef (de qui, de quoi ?) nommé Ploteau.

La seconde remarque concerne le nombre de prisonniers. La brigade de gendarmerie ignore aussi qu'une équipe de 5 hommes dirigée par un certain Maurier (dont il n'existe aucune référence dans les archives) aurait « capturé

neuf soldats, la maîtresse du Général et quatre membres de la 5^{ème} colonne » (12^{ème} page de la plaquette).

La « maîtresse » du Général Allemand qui a été, soit disant capturée par une équipe de Joseph Vincent est, à la 35^{ème} page de la plaquette, « *un agent des Services Secrets Alliés* » et *aidera Gaby, la femme de Joseph Vincent a tapé les rapports des « groupes sous commandement » de Joseph Vincent.*

Si l'on tient une petite comptabilité du nombre de prisonniers qui aurait été capturé par les soit disant « Groupes Vincent » ils sont de 24 et non de 21 comme indiqué aux 12^{ème} et 13^{ème} pages de la plaquette.

Par contre l'auteur tient mal sa comptabilité puisqu'il écrit à la 35^{ème} page de sa plaquette :

« ... *Le 29 août au matin ... Il y avait 41 prisonniers allemands dont 9 de l'Etat - Major du Général ...* »

Encore un détail de l'histoire qui n'est mentionné dans aucun rapport de gendarmerie ou de l'Etat- Major des F.F.I.

Effectifs de la Compagnie des F.F.I. de Vertou ' Compagnie Vincent

- au 1er Août : 94 ; Commandant Vincent, Capitaine Simon, Intendant Trigallet
Docteur Stein, Secrétaire Gabrielle Vincent
89 Sous-officiers et soldats
- au 27 Août : 133 (39 enrôlés depuis le 12 Août principalement)
- au 31 Août : 183 (62 enrôlés les 28, 29 et 30-12 départs : le Groupe Pineau parti au 2^e FTP, Simon et Luc, raisons professionnelles.
- au 16 Octobre : 132 ' 50 départs entre le 1er Septembre et le 15 Octobre
- au 30 Novembre 121 (2 tués et 9 blessés).
- Modifications : Par « Nomination » en date du 1er septembre du Lt-colonel Félix, commandant les FFI de Loire Inférieure, Monsieur Vincent Commandant des FFI de Vertou est ramené au grade de « Lieutenant à titre probatoire » et maintenu au commandement de cette unité.

Dans le document ci-dessus « Effectifs de la Compagnie des FFI de Vertou compagnie Vincent », entre la date du 31 août et celle du 16 octobre, aucune information n'apparaît concernant l'activité. Pourquoi ?

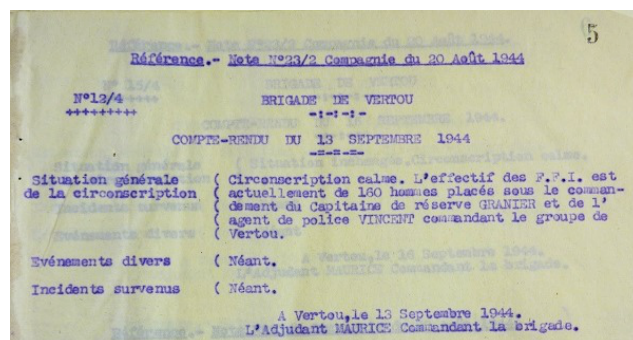
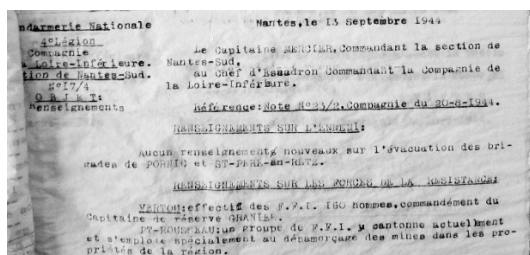
Qu'en est-il exactement de la situation et de la position militaire des FFI au mois de septembre 1944, et qu'elle en est le réel responsable ?

A la date du 13 septembre 1944, dans les Archives du Ministère de la Défense, Château de Vincennes, archives de la Gendarmerie, Cote 44 E 565, dans un rapport du capitaine Mercier, commandant la section de Nantes-sud et adressé au chef d'escadron commandant la compagnie de la Loire-Inférieure,

il est noté à propos de « Vertou : effectif des FFI 160 hommes, commandement du capitaine de réserve GRANIER ».

Et non pas Vincent comme il le prétend dans sa Plaque, à la rubrique : « Modification : Par nomination en date du 1^{er} septembre du Lt-colonel Félix, commandant les FFI de Loire-Inférieure, Monsieur Vincent commandant des FFI de Vertou est ramené au grade de « Lieutenant à titre probatoire » et maintenu au commandement de cette unité ».

Où se trouve cette nomination du Lt-colonel Félix ?



Le nom du capitaine de réserve GRANIER est également cité par l'adjudant Maurice commandant la brigade de gendarmerie de Vertou, dans un compte-rendu daté du 13 septembre 1944, et dans lequel il précise la situation générale de la circonscription :

« Circonscription calme. L'effectif des FFI est actuellement de 160 hommes placés sous **le commandement du capitaine de réserve GRANIER et de l'agent de police VINCENT commandant le groupe de Vertou** ».

A la 25^{ème} page :

A PAU, durant toute cette période, avec l'accord du Colonel d'ANSELME puis du Colonel DE CAHOUE du 18^e R.I., il fait démobiliser les évadés, fait s'engager des Jeunes, en fait passer en Espagne avec des gens recherchés par URDOS, grâce à des forestiers sous les ordres d'un de ses camarades de la Zone des Armées qu'il avait retrouvé et dont la soeur tenait un Hôtel Restaurant là-bas. - Revenu clandestinement à Nantes en Juin 1940 il avait remmené 9 évadés tunisiens.

Par quelle filière ? Par quels réseaux d'évasion ?

VINCENT qui avait adhéré début Décembre 1942 au « Mouvement RESISTANCE » par l'intermédiaire de CLOAREC justement, emmène PAJOT jusqu'au Bureau des Ponts-et-Chaussées, place de l'Edit de Nantes pour trouver JOUSSET qui les fait embaucher dans une entreprise de l'Organisation TODT, la « Vestdeutsch Gëzebo Gesellschaft » à ST-NAZAIRE.

Si Vincent a réellement fait partie du « Mouvement National Résistance », homologué à compter de la date du 1^{er} août 1942, où se trouve l'attestation signé de l'officier liquidateur du Mouvement.

Découvert, VINCENT échappe de peu à la ' Sicherpolitzei. Il passe le concours de Gardien de la Paix et entre dans la place à NANTES le 16 Mai 1943

Dans un document versé aux Archives Municipales cote 9 Z 13, concernant Joseph Vincent il est noté « Réfractaire au STO (Service du Travail Obligatoire) le 1-12-1942.

Dans l'ensemble, ce n'est pas la police allemande qui traque les réfractaires S.T.O. mais bien la police française, la gendarmerie et même la Milice.

A ce propos rappelons la lettre du Secrétaire Général de la Préfecture au Préfet E. Bonnefoy : « *toute personne qui enfreint la présente loi [S.T.O.] est passible d'un emprisonnement de 3 à 5 ans (Loi du 16 février 1943)* ». (A.D.L.A. 40 W 23 - 25).

Comment se fait-il qu'une personne intègre le corps de la police urbaine alors qu'elle est recherchée par cette même police pour infraction à la loi ?

Il est vrai, cependant, que la police puisait parfois parmi les diplômés des hautes études pour étoffer ses services particulièrement ceux des R.G. (Renseignements Généraux). Ce n'est pas le profil de Joseph Vincent qui a un C.A.P. pour seul bagage

Le 14. Juillet, ses collègues de stage et lui font s'en aller plus de 150 personnes démunies de carte de travail arrêtées dans la rafle effectuée par la police française en centre-ville, n'emmenant au Commissariat de l'Impasse Lafontaine que ceux qui en avaient une

Il doit bien exister des rapports de Police établissant ces faits. Où sont-ils ?

Dans nos recherches, nous n'avons trouvé aucun rapport de police relatant ces faits.

A la 26^{ème} page :

Adhère à l'A.S. LIBERATION fin Décembre 1943 Secteur Police dirigé par le «Commandant» Guy BOURSE, Secrétaire Principal au Commissariat du 2ème Arrondissement. -

Concernant le Mouvement Libération Nord, des archives de ce Mouvement ont été versées aux Archives Départementales, cote 27 J 58 (Liste des responsables militaires sur le plan départementale) et 1668 W 56 (Historique), et parmi tous les nombreux noms cités, le nom de Joseph Vincent n'apparaît pas, y compris dans la partie Secteur Sud et Vertou.

Si Vincent prétend avoir fait partie du « Mouvement Libération Nord », détient-il l'attestation signé de l'officier liquidateur le Commandant Saint Maur ainsi que l'attestation de la Fédération Départementale de Loire-Inférieure signé

par Marcel Febvre membre du Comité Départementale de Libération (CDL) et Président de ce Mouvement ?

Début Mars 1944, il constitue les Groupes F.F.I. de ST-SEBASTIEN, VERTOU, BASSE-GOULAIN, LE PALLET, VALLET, MAISON-sur-SEVRE, CLISSON, LE BIGNON, LA HAIE-FOUASSIERE, , qui deviennent opérationnels fin Juillet et formeront à compter du 1er Août « La Compagnie VINCENT » qui libérera les 28 et 29 Août le Vignoble, Vertou, St-Sébastien, le Pays de Goulain, les quartiers Sud de Nantes et Pont-Rousseau .

Dans un livre de Camille François, « Résistance en Pays Nantais. Éditions des Paludiers. 1984 » dans lequel il est retracé dans de nombreuses pages la Résistance en Sud-Loire de fin 1943 à août 1944, il est question du Maquis de Guénégaud avec Victor Gonin et Thomas Maisonneuve etc..., de l'Union Cycliste du Douet à Saint-Sébastien-sur-Loire dont le siège avait servi de premiers regroupements à la Résistance, de la famille Van Pée (François arrêté le 21 janvier 1944 et mort en déportation le 10 juillet 1944, Léa et René arrêté le 21 janvier 1944 et mort en déportation le 19 septembre 1944), etc....

Nous observons que le nom de Joseph Vincent n'est pas mentionné.

Le lieutenant VINCENT a commandé la 3ème Compagnie du 4ème Bataillon du 1er Août au 30 Novembre 1944, la 1ère Compagnie du 4ème Bataillon d'Etapes de L.I. du 1er Décembre 1944 au 31 Mars 1945. - Affecté le 1er Avril 1945 au 22ème Régiment d'Infanterie (Chef du 1er Bureau) Affecté au 25ème Régiment d'Infanterie Aéro-portée le 1er Mai 1945 (mêmes fonctions)-

Au 1^{er} août 1944, il n'y avait que 2 Bataillons qui avaient été officiellement reconnus par les instances des Forces Françaises de l'Intérieur, (FFI), suite à une réunion à Héric le 15 juin 1944, en présence de deux DMR (Délégués Militaires Régionaux) du BCRA (Bureau Central des Renseignements et d'Action), envoyés par Londres, qui avaient pour mission, en présence du responsable de la région M3, François-Jacques Kresser-Desportes alias Kinley, de confirmer les postes de commandement FFI du département de Loire-Inférieure. Il s'agit du 1^{er} Bataillon commandé par Jean Coché et du 5^{ème} Bataillon commandé par Gilbert Grangeat qui sera commandant FFI de la place de Nantes à la date du 12 août 1944.

Rapport de Joseph Vincent avec Maurice Daniel ?

En décembre 1940, au cours de ma permission je vins clandestinement rue du Largeau à ST-SEBASTIEN. Le surlendemain de Noël, le soir, DANIEL vint chez mes parents accompagné d'un homme qu'il nous présenta comme Jean CHAUEAU, directeur de la S.N.C.A.S.O. qui nous dit que son épouse, de nationalité anglaise avait un fils qui allait avoir 15 ans et me demanda si je pourrais l'emmener avec moi quand je retournerai en Zone libre, ce que j'acceptai volontiers. Ils s'enquirent de ce que pouvaient être les possibilités de franchissement de la Ligne de Démarcation en se basant sur un départ de la Gare d'Angoulême, cet endroit étant moins dangereux que plus loin vers BORDEAUX où, du reste, la filière était brûlée.

Le 5 Janvier 1941, à défaut du beau-fils de CHAUEAU je remmenai 17 évadés des camps de BOUGUENNAIS et de VERTOU rassemblés au Cinéma « Le Trianon » de chez FROMONT.

Maurice Daniel, Jean Cheveau, tous les deux membres de la SFIO et membres du réseau Georges France, seront fusillés au Mont Valérien le 27 novembre 1942.

En 2005, la Fédération du Parti Socialiste de Loire-Atlantique, sous la plume de Sabine Prin, fait paraître une Plaquette de 139 pages intitulée « Les Socialistes et la Résistance en Loire-Inférieure », où les noms de Maurice Daniel, Jean Cheveau, Alexandre Fourny, Marcel Hatet apparaissent, mais pas celui de Joseph Vincent.

A la 32^{ème} page :

Revenu clandestinement pour Noël 41, je remmenai 9 évadés tunisiens et quatre jeunes français.

Pour passer la Ligne de Démarcation avec un nombre aussi important de personne, par quelle filière ?

Des notes et des courriers belliqueux.

Non seulement Joseph Vincent a donc rédigé cette plaquette que nous venons d'examiner, mais l'année 1994 a été marquée par de violents échanges mémoriels à la lecture desquels on ressent un climat malsain

Beaucoup de reprises figurent dans la Plaquette déposée aux archives municipales de Vertou.

Mais, là aussi, Joseph Vincent affirme que c'est lui qui a libéré le Sud Loire.

Dans un courrier du 8 août 1994, adressé à Auguste ...? ... il est écrit :
extrait

le 8 Août 1994

Mon cher Auguste,

Je sais que tu n'as jamais éprouvé une grande sympathie pour moi et que tu as essayé parfois de me mettre en porte-à-faux. - Ton algarade de vendredi dernier en est un nouvel exemple, sans rien vouloir écouter !

" Qui n'écoute qu'une cloche n'entend qu'un son !"

Il est grand temps de faire le point !... Si tu parais ignorer certaines choses, tu seras fixé et tu pourras au moins le répercuter le cas échéant.

« Mon cher Auguste. Je sais que tu n'as jamais éprouvé une grande sympathie pour moi et que tu as essayé parfois de me mettre en porte-à-faux. Ton algarade de vendredi dernier en est un nouvel exemple, sans rien vouloir écouter.

Qui n'écoute qu'une cloche n'entend qu'un son !

Il est grand temps de faire le point !... Si tu parais ignorer certaines choses tu seras fixé et tu pourras au moins le répercuter le cas échéant.

- Je défie quiconque de m'avoir entendu dire une seule fois du mal de MYO.....J'a au contraire , les compte-rendus en font foi, toujours eu le souci de l'associer le plus possible à nos manifestations après son décès, et, ce qui ne plait pas non plus à certains, de considérer Yvonne comme la "présidente Maisonneuve"; et pour moi femme et moi, elle est plus que cela encore.

Je défie quiconque de m'avoir entendu dire une seule fois du mal de Myo (Thomas Maisonneuve alias Myosotis)

Yvonne Maisonneuve, à qui j'en ai fait part, m'a dit qu'elle m'enverrait son fils François-Paul. Je n'ai jamais vu ce dernier, et c'est Norbert qui m'a empoigné au téléphone. Sans que je puisse m'approfondir sur le sujet, il m'a déclaré "que ce serait le 29 Août à l'heure fixée, parce que c'était le 29 Août que son père avait libéré le Sud de la Loire, Vertou, Saint-Sébastien et tout et tout . . . !"

Il fut tout étonné de s'entendre dire que MYO n'avait jamais mis les pieds à Saint-Sébastien le 29 Août, et que s'il avait attendu des ordres avant de franchir la Loire, il aurait su qu'il n'y avait plus d'allemands depuis 6 heures du matin dans ce secteur et qu'il y avait une autre Compagnie de FFI sur place !

Tu me reproches d'"avoir atteint à la mémoire d'un homme dans l'esprit de ses enfants" . . . S'il n'avait pas, de son vivant, laissé vagabonder leur imagination, Norbert n'aurait sans doute pas été aussi monté ni aussi sec à mon égard !

Sans que je puisse m'approfondir sur le sujet, il (Norbert Maisonneuve le fils de Thomas Maisonneuve) m'a déclaré « que ce serait le 29 août à l'heure fixée , parce que c'était le 29 août que son père avait libéré le Sud de la Loire, Vertou, Saint-Sébastien et tout et tout ... »

Il fut tout étonné de s'entendre dire que MYO n'avait jamais mis les pieds à Saint-Sébastien le 29 août, et que s'il avait attendu les ordres avant de franchir la Loire, il aurait su qu'il n'y avait plus d'allemands depuis 6 heures du matin dans ce secteur et qu'il y avait une autre Compagnie FFI sur place.

Cette "affaire" m'aura au moins servi à quelque chose !... Je n'avais jamais mis en doute la relation qui m'avait été faite de ce qui s'était passé un peu partout en 1944 mais "accroché" comme je viens de l'être, j'ai consulté de nombreux documents et recueilli des témoignages dignes de foi, noté les "bonnes choses", mais aussi pas mal de "bavures" et certains "faits d'armes" qu'il vaut mieux passer sous silence. Mais que personne ne vienne plus jamais me chatouiller les oreilles !

Mais que personne ne vienne plus jamais me chatouiller les oreilles ! ».

Dans un autre courrier adressé à Jean en date du 14 août 1994, il récidive sur l'attente de l'ordre donné à Myo pour traverser la Loire :
Extrait :

Si Myo avait attendu des ordres de son commandant de Bataillon avant de faire traverser la Loire à sa Compagnie, il aurait su qu'il n'y avait plus d'allemands dans ce Secteur depuis 6 heures du matin, mais par contre une autre Compagnie en place.

« Si Myo avait attendu les ordres de son commandant de Bataillon (Gilbert Grangeat commandant du 5^{ème} Bataillon FFI) avant de faire traverser la Loire à sa Compagnie, il aurait su qu'il n'y avait plus d'allemands dans ce secteur depuis 6 heures du matin, mais par contre une autre Compagnie en place »

Ne peut-on pas penser quand même, que la Compagnie de Myo (Thomas Maisonneuve) étant sous la hiérarchie d'un Etat-Major FFI, avec l'aval des troupes d'opérations américaine, devait attendre l'ordre officiel avant de traverser la Loire ?

Pour ce qui est de son défi de l'entendre dire du mal de Myo (Thomas Maisonneuve), cela se manifestera un peu plus tard, dans un courrier adressé à Victor Gonin le 18 août 1994 :
Extrait :

Les "bons amis" de Thomas, voulant en faire un peu trop, ont commencé à déboulonner la statue; ses fils, élevés dans le culte du héros, ont dévié un peu plus !... Il va falloir s'en tenir là sinon une simple petite poussée ferait tomber l'Idole de son socle.
La meilleure défense étant l'attaque, j'ai consulté des documents d'époque : l'un de Jean Mounès qui a servi de référence durant 50 ans (à en pleurer) et d'autres, plus sérieux, et recueilli des témoignages de gens de bonne foi... Tout cela m'a confirmé l'idée que je m'étais faite depuis longtemps: Myo, grande gueule qui n'a jamais su faire régner la discipline, ce qui a occasionné des accidents regrettables, faux compte-rendus, relations romancées, rapports de complaisance sur des "faits glorieux" qui étaient loin de l'être.....! (pas grand chose à reprocher à "Duguesclin" qui a fait du bon travail.

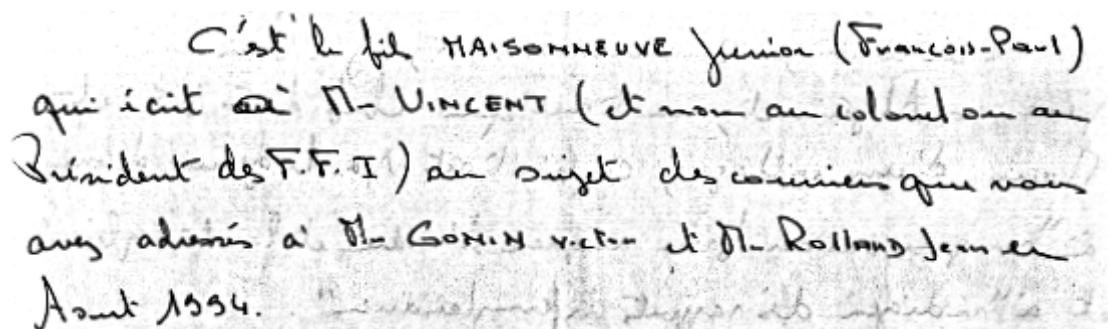
« Les « bons amis » de Thomas, voulant en faire un peu trop, ont commencé à déboulonner la statue ; ses fils, élevés dans le culte du héros ont dévié un peu plus !... Il va falloir s'en tenir là sinon une simple petite poussée ferait tomber l'Idole de son socle.

La meilleure défense étant l'attaque, j'ai consulté des documents d'époque : l'un de Jean Mounès qui a servi de référence durant 50 ans (à en pleurer) et d'autres plus sérieux, et recueilli des témoignages de gens de bonne foi... Tout cela m'a confirmé l'idée que je m'étais faite depuis longtemps : MYO,

grande gueule qui n'a jamais su faire régner la discipline, ce qui a occasionné des accidents regrettables, faux compte-rendu, relations romancées, rapports de complaisance sur des « faits glorieux » qui étaient loin, de l'être ».

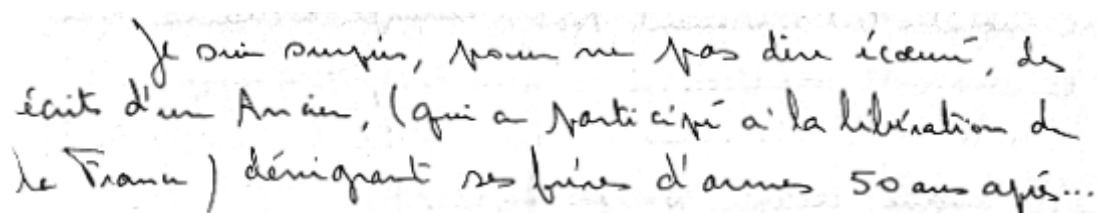
A propos de ces différents courriers du mois d'août dans lesquels la Mémoire de son père est offensée et insultée, François-Paul le fils de Thomas Maisonneuve, dans un courrier en date du 18 septembre 1994 adressé à Joseph Vincent, écrit :

Extrait :



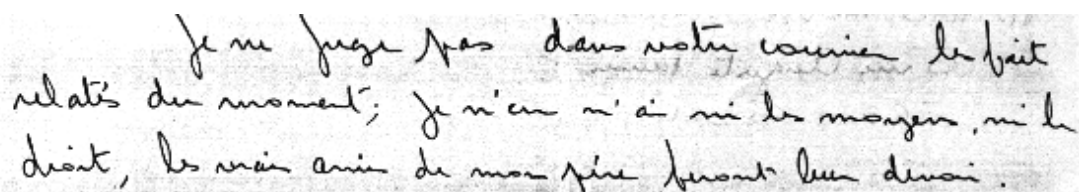
C'est le fils MAISONNEUVE junior (François-Paul) qui écrit au M. VINCENT (et non au colonel ou au Président des F.F.I.) au sujet des courriers que vous avez adressés à M. GONIN Victor et M. Rolland Jean en Août 1994.

« C'est le fils Maisonneuve junior (François-Paul) qui écrit à Mr Vincent (et non au colonel ou au Président des FFI) au sujet des courriers que vous avez adressés à Mr Gonin Victor et Mr Rolland Jean en août 1994



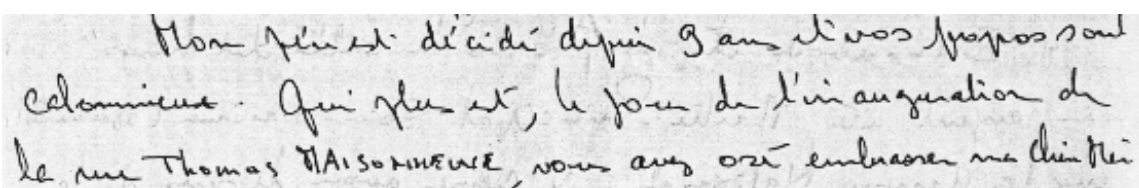
Je suis surpris, pour ne pas dire écoeuré, de l'écrit d'un Ancien, (qui a participé à la libération de la France) dénigrant ses frères d'armes 50 ans après...

Je suis surpris, pour ne pas dire écoeuré des écrits



Je ne juge pas dans votre courrier les faits relatés du moment; je n'en ai ni les moyens, ni le droit, les vrais amis de mon père feront leur devoir.

Je ne juge pas dans votre courrier les faits relatés du moment, je n'en ai ni les moyens, ni le droit, les anciens amis de mon père feront leur devoir.



Mon père est décédé depuis 9 ans et vos propos sont calomnieux. Qui plus est, le jour de l'inauguration de la rue Thomas MAISONNEUVE, vous avez osé embrasser ma chère

Mon père est décédé depuis 9 ans (DCD en 1985, un an avant l'élection de Joseph Vincent à la présidence de la Fédération Départementale des Anciens

des Forces Françaises de l'Intérieur) et vos propos sont calomnieux, qui plus est, le jour de l'inauguration de la rue Thomas Maisonneuve, vous avez osé embrasser ma chère mère ».

Toujours dans ce courrier du 18 août 1994, de Joseph Vincent adressé à Victor Gonin, peut-on penser qu'il s'est trouvé, déjà, confronté à une mise à l'écart amenant une **démission/exclusion** ou une **exclusion/démission** ?

Ce que j'ai lu dans les suppléments de "Ouest-France" de Juin et de "Presse-Océan" concernant la Libération de Nantes ne m'avait pas plu. J'ai fait part de mes observations dans des lettres adressées à S et à B, en tant que Président de la "Fédération des Anciens FFI de Loire-Atlantique".

Déjà, lors de l'inauguration de l'Exposition à "Presse-Océan", j'avais demandé à B un entretien au sujet du 12 Août; il m'a rétorqué: "Tout est réglé avec Gonin".

« Déjà lors de l'inauguration de l'exposition à « Presse Océan », j'avais demandé à B.... un entretien au sujet du 12 août (12 août 1944 libération de Nantes), il m'a rétorqué « Tout est réglé avec Gonin ».

J'ai été tenu à l'écart de tout ce qui pouvait être dit ou écrit, même le 12 Août à midi dans la cour de l'Hôtel de Ville où tous les micros des journalistes étaient p d'assaut par des anciens du 5ème Bataillon, Jean en tête...comme cela a déjà été le cas à plusieurs reprises!...J'en ai conclu que le 5ème avait pris l'affaire en main...et j'étais persuadé lorsque je vous ai vu, Odette, Jean et toi à la droite du maire, pas du micro.

Je suis resté en retrait....On m'a si souvent reproché de me mêler de ce qui ne regarde que le 5ème Bataillon et le Maquis-Sud !!!

J'ai été tenu à l'écart de tout ce qui pouvait être dit ou écrit, même le 12 août à midi dans la cour de l'Hôtel de ville

Je suis resté en retrait ... On m'a si souvent reproché de me mêler de ce qui ne regarde que le 5^{ème} Bataillon et le Maquis-Sud ».

Dans un document de Paul Jamoneau, membre de la Fédération Départementale des Anciens des Forces Françaises de l'Intérieur, dans lequel celui-ci écrit de sa main de nombreuses observations faites sur le courrier de Joseph Vincent en date du 8 août 1994, il est noté :

Monsieur VINCENT a été obligé de démissionner de son poste de Président des F.F.I. et non pour raison de santé. Comme cela a été mentionné dans la presse, vous voudrez bien faire insérer que M^r VINCENT a été démissionné.
Paul Jamoneau

« **Monsieur VINCENT a été obligé de démissionner** de son poste de Président des FFI et non pour raison de santé comme cela a été mentionné DANS la presse. Vous voudrez bien faire insérer que Mr VINCENT a été démissionné »

Si le fils de Thomas Maisonneuve écrit au président des FFI Mr Vincent, c'est que Joseph Vincent avait été élu Président de la Fédération Départementale des Anciens des Forces Françaises de l'Intérieur le 1^{er} février 1986.

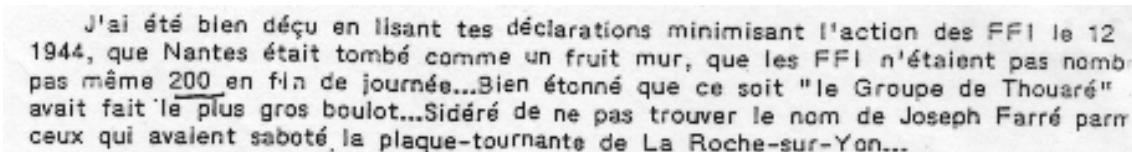
Et si Paul Jamoneau écrit « **Monsieur VINCENT a été obligé de démissionner** », c'est que la fin officiel de son mandat sera entériné par la Fédération FFI à la date du 30 septembre 1994 (23^{ème} page de la plaquette).

Alors, pour quelle raison ce départ ?
Quelles en ont été les motifs ? Usurpation de faits de Résistance ?
S'il s'agit d'une exclusion, y a-t-il eu une procédure, et où se trouvent les documents se rapportant à celle-ci ?
Où sont les archives de cette Fédération ?

Mais ces attaques et sous-entendus concerneront aussi d'autres individus et d'autres faits.

Parmi ceux-ci :

Courrier de Joseph Vincent adressé à Victor Gonin le 18 août 1994.



J'ai été bien déçu en lisant tes déclarations minimisant l'action des FFI le 12 1944, que Nantes était tombé comme un fruit mur, que les FFI n'étaient pas nombreux pas même 200 en fin de journée... Bien étonné que ce soit "le Groupe de Thouré" avait fait le plus gros boulot... Sidéré de ne pas trouver le nom de Joseph Farré parmi ceux qui avaient saboté la plaque-tournante de La Roche-sur-Yon...

« J'ai été bien déçu en lisant tes déclarations minimisant l'action des FFI le 12 août 1944, que Nantes était tombé comme un fruit mûr, que les FFI n'étaient pas nombreux pas même 200 en fin de journée ... Bien étonné que ce soit « Le Groupe de Thouré » avait fait le plus gros boulot »

Que veut donc dire Joseph Vincent à propos du Groupe de Thouré, avec « bien étonné » ?

Pourtant, le 12 août 2013 jour de cérémonie commémorant la libération de Nantes, Joseph Vincent, au côté d'un ancien membre de ce Groupe Georges Guinel et d'un autre homme appelé Pierre Everard, déclare à la presse avoir ensemble participé à la libération de Nantes et au déminage de la route de Rennes jusqu'à la mairie, où ils furent félicités par le consul des États-Unis d'Amérique Mr Robert J. Tate (Ouest-France 13 août 2013).

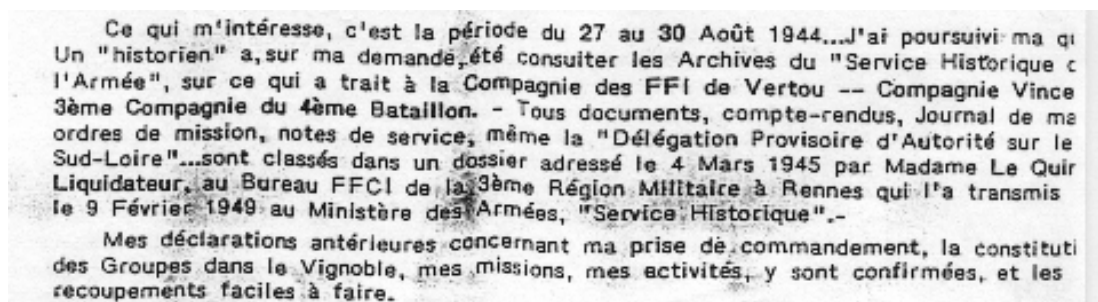
Pour ce qui est de la « Libération ! » de Nantes, à la lecture de documents officiels, l'Histoire est toute autre. C'est Gilbert Grangeat alias Alain, qui le 12 août 1944, occupe les fonctions de commandant de la place de Nantes à la tête du 5^{ème} Bataillon FFI.

Et pour ce qui est du déminage de la route de Rennes, celui-ci fut réalisé par des volontaires de la DP (Défense passive) et des équipes de FFI fournies par le Loquidy où est établi le centre d'organisation FFI

En effet, on peut tout de même penser que pour assumer cette tâche de déminage il fallait avoir quand même une formation, et les membres de la DP avaient celle-ci.

D'autres courriers posent questions.

Courrier adressé à Victor Gonin le 18 août 1994



« Ce qui m'intéresse, c'est la période du 27 au 30 août 1944 ... J'ai poursuivi ma quête. Un « historien » a, sur ma demande, été consulter les Archives du « Service Historique de l'Armée », sur ce qui a trait à la Compagnie des FFI de Vertou - Compagnie Vincent 3^{ème} Compagnie du 4^{ème} Bataillon. - Tous ces documents, compte rendus, Journal de mes ordres de mission, notes de service, même la « Délégation Provisoire d'Autorité sur le Sud Loire » ... sont classés dans un dossier adressé le 4 mars 1945 par Madame Le Quinio Liquidateur, au bureau FFCI de la 3^{ème} Région Militaire à Rennes qui l'a transmis le 9 février 1949 au Ministère des Armées, « Service Historique ».

Mes déclarations antérieures concernant ma prise de commandement, la constitution des Groupes dans le vignoble, mes missions, mes activités, y sont confirmées, et les regroupements faciles à faire ».

Or, ce dossier capital demeure introuvable dans ces Archives Militaires (S.H.D. Vincennes) pourtant réputées par leur rigueur.

Une remarque s'impose :

Par ce courrier, adressé à Victor Gonin, nous avons découvert que Mme Fernande Le Quinio était « Liquidateur au Bureau FFCI de la 3^{ème} Région Militaire ... » ce qui n'est pas mentionné dans ses dépositions d'après - guerre (13 pages dactylographiées source : A.M.N. 9 Z 5).

Rappelons que Mme Le Quinio/Poirier Fernande, pseudo Commandant Des Rochettes, responsables des infirmières et secouriste FFI, est affecté dans la Poche de Saint-Nazaire à compter du 6 septembre 1944, au 1^{er} Bataillon FFI sous les ordres du Commandant Coché.

Courrier adressé à Victor Gonin le 18 août 1994.

Mes déclarations étaient prises en note au fur-et-à-mesure par un Capitaine du groupe dans lequel se trouvait le Commandant Le Cam et un autre Capitaine.

« Mes déclarations étaient prises en note au fur et à mesure par un Capitaine du groupe dans lequel se trouvait le Commandant Le Cam et un autre Capitaine »

Où se trouvent les notes prises au fur et à mesure ?

Et maintenant, place aux Historiens.

Annexe 1.

Poursuivant nos recherches nous avons consulté le fond du « Comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale » dit « Fond Luce » aux Archives Municipales de Nantes cotes 9 Z.

Il y a là une importante documentation, nominative et non exhaustive sur les résistants, les déportés, les Unités F.F.I. etc ...

Y sont répertoriés **1416 noms**, ce qui n'est pas une mince affaire !

Nous savons que les historiens y puisent nombres d'informations, qu'il est nécessaire de croiser avec d'autres sources, car il y a parfois des déclarations ou certificat de complaisance liés au contexte de l'après-guerre.

Nouvelle surprise, sur les **58 noms** de résistants que cite Joseph Vincent dans sa plaquette (3^{ème} à 14^{ème} pages), **37** ne sont pas répertoriés. Et pourtant les personnalités accréditées qui ont piloté ce travail considérable, Messieurs Henri Luce, Alfred Gernoux, Jobart ..., se sont dépensées sans compter et pendant des années pour récolter cette mémoire

Liste des noms cités par Joseph Vincent dans sa plaquette, introuvables et, ou, non répertoriés dans ce fond :

A la 5^{ème} page :

Les frères Joubert ; Lieutenant Brandt ; Walter et Jousset.

A la 6^{ème} page :

Intendant Trigallet ; Francis Lebreton* ; Henri* et Michel Aubin, Jules Thébaud.

A la 10^{ème} page :

Léon Haury ; Yvon Gautier ; Guy Boizet* ; Yves Colas* ; Le Coz ; Le Dunff ; Les frères Maurier*.

A la 11^{ème} page :

Gautreau* ; H. Aubin*.

A la 12^{ème} page :

André Cartot ; Rigaud ; Caporal Maurice Saupin*.

A la 13^{ème} page :

Raymond Guhur.

A la 14^{ème} page :

Le Squère ; Andrée Evain ; Capitaine Prieur ; Lieutenant Sadoc ; Gaëtan Blineau ; André Lefort ; Goyau.

A la 15^{ème} page :

Commandant Touze ; Job Martel ; Commandant Le Cann (sur ces deux derniers noms, nous les avons mentionnés avec d'autres archives trouvées aux Archives Départementales (A.D.L.A.).

A la 16^{ème} page :

Adjudant-Chef Ploteau ; Lieutenant Blineau ; Adjudant Thoraval ; Gabrielle Vincent, née Baudot, épouse de Joseph Vincent !!!

Il est surprenant que Joseph Vincent consacre 6 pages, de la 33^{ème} à la 38^{ème} sur le rôle de son épouse dans la résistance et que ce nom soit introuvable dans ce fond d'archives alors que lui-même y figure

Enfin, nous avons observé que certains noms et pas des moindres, puisqu'ils concernent des membres de l'Etat-Major, ne sont pas répertoriés dans le fond d'Histoire Départemental du « Comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale ».

C'est le cas du Colonel Félix (Jacques Chombart De Lauwe), du Lieutenant-Colonel Zingerlin alias Lacroix, du Colonel François-Jacques Kresser-Desportes alias Kinley etc Nous supposons que le « Comité d'Histoire » s'est limité à cette « mémoire départementale » stricto sensu.

Une autre source d'information (collection privée : Fond Michel Kervarec) nous fournit des indications intéressantes notamment la déposition de Francis Le Breton qui cite les noms que nous avons répertoriés par le signe *. Ces personnes ne figurent pas dans le fond 9 Z.

Francis Le Breton précise qu'il a été contacté par François et René VAN PEE (Tous deux arrêtés le 21 janvier 1944, ils décèderont en déportation).

Dans une liste de 11 résistants vertaviens que mentionne Francis Le Breton, le nom de Joseph Vincent n'y est pas.

De plus, dans sa plaquette, Joseph Vincent écrit à la 6^{ème} page :

Prémices de la Libération : les Américains avancent. Dans la nuit du 3 au 4 Août un « Commando » comprenant Vincent, Francis Lebreton, Henri et Michel Aubin coupe les fils électriques commandant la destruction des ponts, rue Brassero à Pirmil.

« Prémices (sses) de la libération : les américains avancent. Dans la nuit du 3 au 4 août un « commando » comprenant Vincent, Francis Lebreton [Le Breton], Henri et Michel Aubin coupent les fils électriques commandant la destruction des ponts, rue Brassero [eau] à Pirmil ».

Or à aucun moment Francis Le Breton ne relate, dans sa déposition, ce haut fait d'arme.

Abordons, maintenant, les noms en lien ou qui auraient pu l'être dans ce « Fond Luce » avec la plaquette de Joseph Vincent :

A la 5^{ème} page :

- Commandant Bourse (Guy) :

Il est secrétaire de police, un des membres fondateurs de « Libération – Nord » et en contact avec les principaux dirigeants F.F.I. jusqu'à son arrestation le 8 juillet 1944. Il précise : *« j'avais été chargé [courant juin] de regrouper les membres des F.F.I. se trouvant à Nantes, ce que j'entrepris avec TRANI (Jean) et GILLET (Théodule) »* et plus loin *« le vendredi 7 [juillet] nous nous réunissons TERRIERE (René), CAVE (Édouard) des Ponts et Chaussées, JAUNET (Marcel) des P.C. de Nantes et moi au domicile de la famille GRANGEAT »*

De son côté Joseph Vincent écrit à la 5^{ème} page de sa plaquette :

« Début juillet le Commandant Bourse convoque Vincent chez le Lieutenant Rio ... où sont réunis des responsables de « mouvement » : Bourse, Brandt, Chudeau ... Vincent fournit toute explication sur l'organisation, la sécurité ... des hommes de ses groupes. Une deuxième réunion se tient trois jours après ... il y est décidé que la « Compagnie des F.F.I. de Vertou » sera créée le premier août et que le Commandant Vincent en assurerait le Commandement »

Or dans le mémoire de 10 pages dactylographiées du Commandant Guy Bourse, à aucun moment n'est mentionné ce fait capital.

De plus, à la question : « Noms des gens de votre mouvement connus dans la clandestinité », il cite 31 noms.

Celui de Joseph Vincent n'y figure pas, tout comme les noms de Walter, Brandt et des frères Joubert que le Commandant Bourse aurait convoqué à deux reprises pour des réunions si importantes ...

(A.D.L.A. 27 J 46 – 54 ; 1 J 10 78 ; 1699 W 1).

- Capitaine Simon :

- *Simon Auguste* :

Groupe F.T.P. de Marcel Bregeon – Pont-Rousseau arrêté le 2 septembre 1942. Déporté puis libéré le 1^{er} mai 1945 (9 Z 13)
Pas de lien avec Joseph Vincent.

- *Simon Louis* :

Commissaire de police à Nantes. Retraité le 15.11.1940 Prison La Fayette 20.10.41 au 7-5-42 (détention d'arme) puis expulsé à Libourne le 1^{er} mai 45 (9 Z 16).
Pas de lien avec Joseph Vincent.

- *Simon Marcel* :

Résistant engagé au 3^{ème} bataillon F.F.I. Blessé, capturé par les allemands le 25 septembre 44. Interné au « Camp Franco » à Montoir de Bretagne jusqu'au 25 octobre 44 (9 Z 16).
Lien avec Joseph Vincent ?

Simon Marie :

Groupe Brégeon comme son frère Auguste, arrêté le 2 septembre 42 et libéré le 3-4-43 (9 Z 13).
Pas de lien avec Joseph Vincent.

- *Simon Paul* :

Résistant à Basse-Indre arrêté le 4-8-42 et libéré le 24-12-42 (9 Z 13).
Pas de lien avec Joseph Vincent.

- *Simon Gaston* :

Arrestation, internement et libération dans les mêmes circonstances de Simon Paul (9 Z 13).
Pas de lien avec Joseph Vincent.

- Buzaret :

Il s'agit, certainement, de Buzare François, secrétaire de police qui seconde le commandant Bourse dans la résistance, « Libé-Nord ».

Il sera nommé par celui-ci Capitaine chargé de l'information police des F.F.I. (A.D. 1699 W 1 et 1623 W 58). Il n'y a pas de déposition dans le fond 9Z.

Dans les archives, rien ne confirme ou n'infirme ce que Joseph Vincent écrit à son sujet à la 5^{ème} et à la 15^{ème} page.

- Pineau René :

Chauffeur, groupe Cohors Asturie en février 1943. Actes de résistance en gare du Pallet. Agent de liaison sous la responsabilité de Peltier (9 Z 16).
Ne mentionne pas le nom de Joseph Vincent.

- Roulleau Pierre :

Elève E.P.S. à St Sébastien de 1940 à juillet 41 puis Brains et Nantes
« Libé-Nord groupe le Nue » arrêté le 5-12-43. Déporté et revenu (9 Z 13).

Ne mentionne pas le nom de Joseph Vincent.

- Chudeau André :

A bien été membre actif de l'A.S. (Armée Secrète) et secrétaire du Général Audibert.

Il ne mentionne pas ces 2 réunions si importantes du début juillet 1944, (que relate Joseph Vincent où ce dernier est nommé Commandant de la Compagnie de Vertou et où A. Chudeau était censé être présent, ni le nom de Joseph Vincent (9 Z 16).

Un autre document, (A.M.N. 4 H 104) qui relate l'historique du Mouvement « Libération-Nord », confirme la présence de Chudeau et Eraud à l'Etat-major de l'Armée Secrète en juillet 1943. Il est précisé qu'en octobre 1943, Pierre Bouvron est le responsable du secteur Sud-Est de Nantes : Vertou, St Sébastien, et le Capitaine Frédéric Payen pour le secteur Sud-Ouest de La Loire : La Montagne et Saint- Philibert-de-Grand-Lieu.

Dans son rapport en date du 6 octobre 1944 (A.D. 1 J 1078), Frédéric Payen ne cite à aucun moment le nom de Joseph Vincent.

Quant à Pierre Bouvron, il a été arrêté le 21 janvier 1944 et mort en déportation le 9 février 1945.

- Rio :

Nous n'avons pas sa déposition dans le fond 9 Z.

Cependant, 2 rapports des 31 août et 5 septembre 1944 mentionnent la présence du lieutenant F.F.I. Rio dans le cadre d'une opération policière.

- Jousset Robert :

F.T.P. St Nazaire. Arrêté le 7 août 1942, mort en déportation (9 Z 11).
Sans rapport avec Joseph Vincent.

- Jousset Marcel :

Engagé au 65^{ème} R.I. de Nantes 3-9-44.

Aucun rapport avec Joseph Vincent.

- Dr Stein Philippe :

Il confirme son engagement dans les F.F.I. à partir du « 28 août 1944 dans le groupe de résistance du Sud Loire, F.F.I. de Vertou [à disposition] du lieutenant Vincent commandant de la 3^{ème} Compagnie du 4^{ème} Bataillon de La Loire Inférieure ».

Cette attestation est corroborée par le Lieutenant Vincent.

Dans ce même dossier, le Dr Stein signale la présence de « 50 hommes Sud Loire [le 28 août 44], Lieutenant Vincent ».

De son côté Joseph Vincent écrit, page 16 de sa plaquette : « effectif de la Compagnie Vincent au 27 août : 133 ; au 31 août : 183 » soit 3 fois plus que l'effectif annoncé par le médecin dans sa déposition.

Dans ce dossier Joseph Vincent affirme que le Dr Stein « *a servi dans les groupes de résistances de Le Lan, fusillé par les allemands* ». Ce qui n'est pas plausible.

Guy Le Lan était un membre actif de l'O.S. (Organisation Spéciale) du P.C.F., spécialiste en explosifs, puis membre du groupe des Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P.) de Jean Fraix.

Le Dr Stein n'a jamais appartenu à cette organisation.

Par contre il a bien soigné clandestinement Le Lan quand, blessé, il s'est caché à Maisdon-sur-Sèvres chez sa mère. Ce que confirme l'épouse de Le Lan. Guy Le Lan a été fusillé le 25 août 1943 à Nantes suite au « Procès des 16 ».

A la 7^{ème} page :

- Bernard René :

Maquis de La Vienne puis La Bernerie (Front Sud Loire de poche de Saint-Nazaire : 125^{ème} R. I. 4^{ème} Bataillon 1^{ère} Compagnie de novembre 1944 à la fin de « La Poche de Saint- Nazaire » : (9 Z 13).

Le nom de Joseph Vincent n'est pas mentionné.

- Monnier Marcel :

« Libé – Nord syndicaliste » à Bouguenais arrêté à 2 reprises puis interné au camp de Rouillé (Vienne) du 24-09-1942 au 01-04-1943 (9 Z 13).

Joseph Vincent n'est pas mentionné.

- Monnier Bernard :

Résistance sur Rennes puis sergent major au 2^{ème} Bataillon de Loire Inférieure secteur du Gâvre et front sud de Frossay. 02-1944 à 05-1945 (9 Z 17)

Aucun rapport avec Joseph Vincent.

- Luc Camille :

Adjudant-Chef dans l'armée de l'air, part en retraite le 21-02-1943 et se retire à Clisson, puis devient agent de la Compagnie B.P. place Vendôme à Paris en avril 1943.

En juin 1944, il participe à la création d'un groupe de résistance à Clisson qui est inscrit à un groupe de résistance de Basse-Indre pour Mr Lau.

Le 28 août 1944 il s'engage dans le 4^{ème} Bataillon du Commandant Poupet. Le Capitaine Clément est adjoint (9 Z 15).

Le nom de Joseph Vincent n'est pas mentionné.

- Batard Armand :

Front National de Libération avec son frère Gilbert, secteur de Chantenay (9 Z 11).

Aucun rapport avec Joseph Vincent.

- Batard Claude :

Sous-Officier dans l'armée, il confirme sa participation à la résistance à partir de 1943.

Il rejoint La Haie-Fouassière le 2 décembre 1943 et entre en liaison avec le groupe de Vertou le 1^{er} août 1944.

Affecté à la 3^{ème} Compagnie du 4^{ème} Bataillon du 27 août au 8 septembre. Il précise : « du 30 juin 1944 au 07-44 – Groupe Haie Fouassière – Vertou Mr Eraud ... Vincent Lieutenant », et plus loin « du 30 juin 1944 au 20 août 1944 Groupe de la Haie Fouassière ... exécutant les ordres traduit par le Commandant Eraud ... Maquis, groupe de 172 hommes [!] aux ordres de Mr Simon, Bataillon commandé par Commandant Poupet, Compagnie commandée par Lieutenant Vincent, Colonel Félix ».

A noter que son secteur de patrouille ne correspond pas à ce qu'écrit Joseph Vincent (à la 13^{ème} page) : La Chapelle-Heulin, Le Pallet, Saint- Fiacre ne sont pas mentionnées par Claude Batard.

Sa déposition de 8 pages est parfois contradictoire et peu crédible.

Certes il lui est demandé « un certificat des services accomplis dans la résistance ... pour justification de la promotion au grade sous-lieutenant et des bénéfices de campagnes » ...

Bien que Joseph Vincent ne cite pas dans sa plaquette le nom de Eraud mentionné par Claude Batard, nous avons trouvé Alexandre Eraut qui affirme avoir été désigné en 1943 Adjoint au Général Audibert, avoir confectionné plus de 1000 fausses cartes d'identité et certificat de travail etc ..., etc ... mais ne confirme pas les propos de Claude Batard.

Par contre, il y a Lucien Eraud (9 Z 16) qui précise : « d'août 1944 au 28 février 1945, j'ai servi volontairement au 4^{ème} Bon d'étape (4^{ème} Bataillon F.F.I. de la Loire Inférieure Commandant POUPET, 1^{ère} Compagnie Lieutenant Vincent) », et une attestation de Le Cann nous apprend qu'il a servi en qualité de 2^{ème} classe.

Il ne s'agit donc pas du Commandant Eraud.

Y a-t-il un autre Eraud dans cette Compagnie ? ? ?

A la 11^{ème} page :

- Morillon Lucien :

« Libé – Nord » S.N.C.A.S.O., arrêté le 29 mars 1944. Déporté – Libéré en avril 1945 (9 Z 13).

Pas de lien avec Joseph Vincent.

- Morillon René :

Lieutenant au maquis de Saffré, échappe au massacre du 28 juin 44. Il est en liaison avec l'armée américaine, « Groupe Police F.F.I. comme Lieutenant, Adjoint au Capitaine Thomas (août 44). (9 Z 11).

Ne mentionne pas le nom de Joseph Vincent.

- Grimaud Joseph :

Groupe Libération au Loroux-Botttereau. Agent de renseignement en lien avec Peault, Gaborit ... (9 Z 17).

Ne mentionne pas Joseph Vincent.

- Grimaud Louis :

Chef de groupe résistant au Loroux-Bottereau du 12 juillet 1944 à mars 44, date à laquelle il disparaît.

Nommé en août 44 par le Commandant Poupet Chef du groupe au grade de Lieutenant au Loroux-Bottereau (9 Z 11).

Ne mentionne pas le nom de Joseph Vincent.

A la 13^{ème} page :

- Lebrun Jules :

Il entre en résistance en juillet 1943 ; « Libé – Nord » dans le groupe « Grimaud » qui rayonne sur le Loroux-Bottereau. Avec ses camarades il assure la garde du canton du Loroux au départ des allemands (9 Z 17).

Le nom de Joseph Vincent n'est pas mentionné.

A la 15^{ème} page :

- Commandant Le Cann :

Rien en 9 Z voir d'autres archives.

A la 16^{ème} page :

- Adjudant Ploteau :

Rien en 9 Z voir d'autres archives.

- Rolland Georges :

Groupe Rutigliano, Front National de Libération, responsable de l'imprimerie. Arrêté et déporté il décède le 19 mai 1945. (9 Z 13)

Pas de lien avec Joseph Vincent.

- Rolland Jean :

Jeune résistant, estafette, espionnage et renseignement. Arrêté le 12 août 1943 et fusillé le 29 novembre 1943 à Angers (9 Z 13).

Pas de lien avec Joseph Vincent.

- Rolland René :

Réfractaire au S.T.O., participe à la libération de Nantes sous les ordres de Madame Le Quinio, Groupe des Rochettes, puis engagé au 1^{er} Bataillon F.F.I. secteur Plessé (9 Z 11).

Lien avec Joseph Vincent ? Ils se sont peut être connus dans le secteur de Plessé.

Joseph Vincent n'est pas mentionné dans sa déposition.

- Rolland Yves :

Comme l'écrit Joseph Vincent, il est bien intendant des F.F.I. mais ne cite pas dans sa déposition, les noms de Joseph Vincent, Jean Trigallet et « p'tit Guss » Leray auquel fait référence Joseph Vincent à la 16^{ème} page.

Il est à noter les sévères critiques du Commandant Coché, 1^{er} Bataillon FFI, sur la déposition d'Yves Roland.

Déposition faite pour l'attribution de la décoration de Chevalier de la Légion d'Honneur. Coché écrit « *Il est inadmissible que des personnes s'attribuent des mérites qu'elles n'ont pas* ». (9 Z 74).

A la 17^{ème} page :

- Leray Maurice :

Commissaire de police à Nantes de juin 1940 à juin 1942, Cholet, puis Angers et Rezé à partir de juillet 1943 et après la libération.

Informe des jeunes soumis au S.T.O. pour leur éviter d'être arrêtés (9 Z 17).

Ne mentionne pas le nom de Joseph Vincent.

- Leray Pierre :

Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Châteaubriant. Résistance 1943 au 21 janvier 1944 date de son arrestation. Déporté, décède le 14 novembre 1944 à Gusen (9 Z 13).

Pas de lien avec Joseph Vincent

Annexe 2.

La confusion des grades !

Il est communément admis que c'est « *Le Colonel Joseph Vincent, Commandant de la Compagnie qui a libéré le Sud-Loire le 29 août 1944 ...* ». « *Les américains sont arrivés par le nord se souvient le Capitaine [Vincent]* » etc. ... Ce ne sont là que des propos de journalistes ... qui n'ont jamais été démentis par l'intéressé.

En fait, au moment de la libération d'août 1944 Joseph Vincent a le grade de Lieutenant dans la résistance. Il obtiendra après-guerre le grade de Sous-Lieutenant avec prise de rang au 1^{er} août 1944. Muté le 1^{er} avril 1947 dans les Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S.) il y fait carrière et part à la retraite en 1975 avec le grade de Colonel. Grade qui n'a aucun rapport avec la résistance mais qui est insidieusement entretenu publiquement depuis des décennies et encore tout récemment dans « Vertou Magazine » n° 303 de l'été 2014 : « Les F.F.I. de La Compagnie de Vertou, dirigée par le Colonel Vincent poursuivent ... ».

Fait le 30 Juillet 2014.